



Parcs Canada souhaite la bienvenue aux géocacheurs : Venez explorer avec nous!



Il y a certaines choses vous devriez savoir avant de commencer :

Les géocacheurs doivent se promener en tout temps sur les sentiers balisés et entretenus ou dans les aires accessibles au public (par exemple dans les aires de pique-nique) Ils doivent s'assurer de ne pas déranger les ressources naturelles et culturelles.

Toutes les caches doivent être accessibles à partir des sentiers ou des aires accessibles au public.



Les objets d'échange ne sont pas permis dans la cache. À leur place, un message ou une histoire au sujet de l'endroit où se trouve la cache, est placé à l'intérieur. Vous trouverez des idées de message en communiquant avec le personnel de Parcs Canada dans le site historique national, le parc national ou l'aire marine nationale de conservation que vous avez choisi.

Retirer les objets d'échange permet d'éviter qu'une cache contienne un objet qui pourrait attirer un animal sauvage.



Les géocacheurs doivent payer tous les frais applicables. (La liste des tarifs est disponible au www.pc.gc.ca)



Les géocacheurs qui veulent installer une cache, doivent rencontrer un membre du personnel de Parcs Canada au lieu historique national, au parc national ou à l'aire marine nationale de conservation choisi pour obtenir un sceau d'autorisation avant d'installer la cache.

Pour préparer cette rencontre :

- Assurez-vous que le contenant choisi pour la cache est hermétique, fait de matériau résistant aux éléments extérieurs, le plus petit possible, de couleur neutre et n'a jamais été utilisé pour de la nourriture.
- Préparez et apportez deux documents : le message à insérer dans la cache et le formulaire d'information sur la cache.



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec un employé de Parcs Canada au lieu historique national, au parc national ou à l'aire marine nationale de conservation de votre choix. Pour des informations générales, envoyez un courriel à geocache@pc.gc.ca. Il nous fera plaisir de vous aider!



Les géocacheurs sont invités à visiter le site Internet Sans Trace Canada à l'adresse www.sans.trace.ca. Ils y trouveront des principes utiles pour l'organisation d'activités récréatives de plein air de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement.

Une version complète des lignes directrices de la géocachette à Parcs Canada – qui énoncent les directions nationales de base à observer pour la pratique du géocaching dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation relevant de Parcs Canada – est disponible sur demande.

